

Zeitschrift: Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Herausgeber: geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und
Landmanagement

Band: 107 (2009)

Heft: 7

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

commun de tracteurs et de moissonneuses batteuses. Le choix et l'ampleur des machines en commun dépend des conditions du lieu, des types d'exploitation et de la volonté des membres de s'orienter vers le principe des CUMA intégrales françaises.

L'administration de la société de machines est en général déléguée à un comité et l'assemblée générale est l'organe de décision. Toutefois, à l'image de certaines coopératives, l'administration peut être déléguée à un gérant. En général, faute de disposer d'un hangar en propriété, les machines sont remises auprès des divers membres de la société et entretenues par ces derniers. Lesdites personnes veillent à la gestion de la disponibilité des machines auprès des membres, voire également de tiers. Certaines coopératives disposent en propre de bâtiments pouvant être destinés au remisage des machines et emploient à temps partiel un mécanicien responsable de l'entretien du matériel et qui officie également comme chauffeur selon les nécessités. Dans l'avenir, face à la char-

ge en travail toujours plus croissante dans les exploitations, la nécessité de disposer d'un employé polyvalent engagé à plein temps et à la disposition des coopérants est une solution qui devra faire son chemin.

Collaboration à plus grande échelle nécessaire à l'avenir

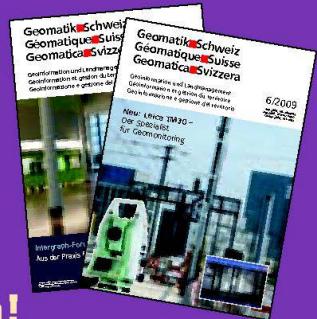
Face à une pression toujours plus forte des marchés, l'optimisation des coûts machines est un combat permanent. La communauté de machines est une réponse aux frais élevés de mécanisation dans l'agriculture, tout en assurant la mise à disposition de machines agricoles de pointes et performantes. Une telle communauté peut également favoriser les opérations interentreprises dans diverses branches de production, voire l'achat en commun de biens et services nécessaires à l'exploitation. Bien que certaines régions disposent déjà de grandes parcelles d'exploitation, des agriculteurs sont convain-

cus que l'une des prochaines étapes de la diminution des frais machines réside dans la mise en commun de l'assoulement, en particulier dans la région des grandes cultures. Le regroupement de terrains affermés et le remaniement parcellaire virtuel pourraient être également une solution. Un programme de recherche interdisciplinaire (ProfiCrops) des stations de recherche Agroscope allant dans ce sens et visant notamment l'utilisation en commun de l'infrastructure et l'optimisation des techniques de production et de l'efficacité des ressources a été lancé en 2008.

Johnny Fleury
Secteur Bâtiments ruraux et aides
aux exploitations
Bundesamt für Landwirtschaft
Mattenhofstrasse 5
CH-3003 Bern
johnny.fleury@blw.admin.ch

Wer abonniert, ist immer informiert!

Geomatik Schweiz vermittelt Fachwissen –
aus der Praxis, für die Praxis.



Jetzt bestellen!

Bestelltalon

Ja, ich **profitiere** von diesem Angebot und bestelle Geomatik Schweiz für:

- 1-Jahres-Abonnement Fr. 96.– Inland (12 Ausgaben)
 1-Jahres-Abonnement Fr. 120.– Ausland (12 Ausgaben)

Name

Vorname

Firma/Betrieb

Strasse/Nr.

PLZ/Ort

Telefon

Fax

Unterschrift

E-Mail

Bestelltalon einsenden/faxen an: SIGmedia AG, Pfaffacherweg 189, Postfach 19, CH-5246 Scherz
Telefon 056 619 52 52, Fax 056 619 52 50, verlag@geomatik.ch